

## APPEL DE CANDIDATURES AU DÉFI ÉNERGIE EN IMMOBILIER

RÈGLEMENTS DU CONCOURS COLLABORATION  
DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE 28 FÉVRIER 2019

### C'EST LE MOMENT DE VOUS ILLUSTRER !

Le prix collaboration du défi énergie en immobilier souligne les pratiques collaboratives, la mobilisation, les retombées positives et l'adaptabilité. Il récompense les propriétaires et les locataires qui font preuve de leadership en matière d'efficacité énergétique, de collaboration et d'innovation.

#### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les candidats au Prix collaboration pour l'année 2018 doivent soumettre leur(s) demande(s) par courriel à [info@defienergie.ca](mailto:info@defienergie.ca), avant le jeudi 28 février 2019.

Pour être admissibles, ces candidatures doivent être liées à un bâtiment ou à un parc de bâtiments participant existant et tous les champs obligatoires doivent être remplis.

#### PRIX DE L'EXCELLENCE EN COLLABORATION

Le Prix Collaboration récompense l'esprit de la course et met en valeur les collaborations entre les propriétaires et les locataires qui engendrent des résultats mutuellement avantageux (succès vérifiable). Les récipiendaires de ce prix auront démontré des efforts de collaboration visant à rassembler et à mobiliser une ou plusieurs parties prenantes autour des questions relatives à l'efficacité énergétique et au développement durable. En travaillant ensemble, propriétaires et locataires peuvent accomplir davantage qu'en travaillant séparément, chacun de leur côté. Les leaders dans ce domaine démontreront au secteur de l'immobilier commercial qu'en mobilisant et en collaborant avec les parties prenantes et en amorçant le dialogue avec elles, de véritables améliorations en matière de rendement des bâtiments sont possibles.

**Bonne chance à tous les participants !**



## PRÉSENTATION DU DOSSIER

### Pointage maximal : 40 POINTS

Les participants devront répondre à des questions relatives aux quatre critères suivants : LES PRATIQUES COLLABORATIVES, LA MOBILISATION, LES RETOMBÉES POSITIVES ET LES LOCATAIRES (maximum de 350 mots par section).

#### A. LA DÉMONSTRATION DES PRATIQUES COLLABORATIVES (MAXIMUM DE 10 POINTS)

La collaboration entre les propriétaires et les locataires est un élément essentiel de la course. La démonstration des pratiques collaboratives jouera donc un rôle capital dans l'évaluation des demandes. Les juges examineront les efforts qui illustrent l'esprit collaboratif de la course, non seulement entre les propriétaires et les locataires, mais aussi avec d'autres parties prenantes potentielles, des fournisseurs, des organismes sans but lucratif ou des organisations gouvernementales.

**En 350 mots ou moins, résumez vos tactiques collaboratives à partir des questions suivantes :**

- Quels sont les incitatifs ou tactiques qui ont été mis en œuvre pour favoriser la participation des locataires?
- Combien de locataires ont participé au projet? (Annexer une liste avec signatures ou lettres à l'appui)
- Les efforts de collaboration dépassent-ils clairement la relation habituelle propriétaire-locataire?
- Les deux parties ont-elles investi de véritables efforts en temps ou en ressources dans le projet?
- Quel genre de consultation et de mobilisation des parties prenantes ont été entreprises dans le cadre du processus collaboratif?
- Comment le projet s'harmonise-t-il avec les grands objectifs des organisations participantes?
- Cette collaboration a-t-elle eu des retombées pour les occupants du bâtiment? Dans l'affirmative, lesquelles? Pourquoi?

#### B. MOBILISATION (MAXIMUM DE 10 POINTS)

Veillez décrire les programmes de mobilisation existants et comment vos efforts se sont intégrés à ces programmes ou s'y sont appuyés (le cas échéant).



Résumez la stratégie employée pour mobiliser les locataires, le résultat recherché et les mesures utilisées pour évaluer le succès de la mobilisation.

**En 350 mots ou moins, résumez vos méthodes de mobilisation à partir des questions suivantes :**

- Quelles ont été les retombées du projet?
- Quelle a été la conséquence directe de vos efforts? Ont-ils engendré des avantages à long terme?
- Comment avez-vous communiqué avec vos cibles (mémos internes, bulletins d'information, publicité. Veuillez fournir des exemples dans votre demande)?
- Les efforts actuels de mobilisation seront-ils poursuivis ou augmentés? De quelle façon? Votre entreprise prévoit-elle de déployer les efforts présentés dans cette demande dans d'autres bâtiments? Dans l'affirmative, pourquoi? Où et quand? Sinon, pourquoi pas?

### **C. RETOMBÉES POSITIVES (MAXIMUM DE 10 POINTS)**

Cette section porte sur les autres retombées positives qui découlent de vos efforts. Veuillez fournir les mesures utilisées pour évaluer le succès de votre projet et les pièces justificatives qui contiennent des résultats quantifiables permettant d'appuyer vos arguments.

**En 350 mots ou moins, résumez les autres retombées positives de votre projet à partir des questions suivantes :**

- Décrivez la façon dont vos stratégies peuvent être directement liées à la collaboration.
- Soulignez les retombées positives qui résultent de vos efforts?
- Veuillez fournir des documents à l'appui qui illustrent la façon dont votre projet aurait des retombées positives et aiderait d'autres parties prenantes, s'il était présenté dans une étude de cas.
- Pouvez-vous fournir des témoignages ou des commentaires de parties prenantes clés au sujet des aspects positifs du programme et leur opinion sur la poursuite de ce programme et la possibilité de bonifier les efforts déjà consentis?



## D. SECTION LOCATAIRES (MAXIMUM DE 10 POINTS)

→ Cette section est à remplir du point de vue de vos locataires.

En 350 mots ou moins, résumez vos tactiques collaboratives à partir des questions suivantes :

- Quels sont les incitatifs ou tactiques qui ont été mis en œuvre pour favoriser la participation des employés?
- Cette collaboration a-t-elle eu des retombées pour les employés? Dans l'affirmative, lesquelles? Pourquoi?
- Les efforts actuels de mobilisation seront-ils poursuivis ou augmentés? De quelle façon? Votre entreprise prévoit-elle de déployer les efforts présentés dans cette demande dans d'autres bâtiments? Dans l'affirmative, pourquoi? Où et quand? Sinon, pourquoi pas?

## SOUSSION DES CANDIDATURES

Votre candidature doit être soumise sous la forme de fichier PDF qui identifie clairement les quatre sections présentées ci-haut.

Vous pouvez aussi joindre à votre candidature les preuves de rendement pertinentes, c'est-à-dire tout document, graphique, tableau, photographie, document promotionnel ou autre contenu qui sont produits durant la période d'admissibilité, et documentant vos efforts.

Format de fichier : MS Word ou PDF.

Nous vous recommandons de soumettre des contenus concis et condensés pour appuyer votre candidature. Toutefois, pour permettre l'annexion de sommaires de gestion, de rapports, d'images et de documents à l'appui, un maximum de 10 pages est permis.

**Maximum de 10 pages (incluant les documents à l'appui)**

**Taille maximale du fichier : 20 MO**



## FORMULAIRE DE CANDIDATURE

- Insérez ce formulaire en tant que première page de votre demande.
- Envoyez votre candidature dûment remplie à : [info@defienergie.ca](mailto:info@defienergie.ca) avec en objet de votre courriel : Candidature de l'immeuble NOM DE L'IMMEUBLE - prix collaboration.

**Remarque : cette page ne sera pas vue par les juges; elle sera utilisée par la direction du programme pour le suivi des inscriptions.**

Toutes les inscriptions seront anonymisées. C'est pourquoi nous vous prions d'éviter d'utiliser des noms, des adresses et d'autres renseignements précis dans votre candidature (excepté dans ce formulaire et dans certaines annexes). Les données propres à votre projet, ainsi que les renseignements administratifs, seront saisis dans ce formulaire.

**Nom de votre entreprise :**

**Nom de l'immeuble :**

**Adresse complète de l'immeuble :**

**Locataires participants :**

**Personne-ressource principale pour la demande :**

**Courriel :**

**Téléphone :**

**Pour obtenir de l'aide ou pour toute question concernant le processus de participation, n'hésitez pas à communiquer avec :**

Marie-Claude Fontaine  
Coordonnatrice du Défi énergie en immobilier  
514 282-3829, poste 2007  
[info@defienergie.ca](mailto:info@defienergie.ca)

**Merci de votre participation et bonne chance !**

**Nous sommes impatients de vous accueillir à la cérémonie 2019 et de célébrer ce moment avec vous !**

